



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

participation patronale

Question écrite n° 2689

Texte de la question

M. Guy Teissier attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, sur les orientations que le Gouvernement envisage de prendre à propos d'Action logement, organisme paritaire qui a pour vocation de construire des logements HLM et d'accorder des prêts aux salariés désireux d'acheter un logement. En effet, suite aux récentes annonces faites par le Gouvernement visant à effectuer d'importants prélèvements sur le budget d'Action logement, force est de constater que cette situation risquerait ainsi de fragiliser voire compromettre le projet déployé par Action logement et les partenaires sociaux tel que défini dans l'accord national interprofessionnel du 18 avril 2012 « Faciliter l'accès au logement pour favoriser l'accès à l'emploi », alors que les actions engagées commencent à porter leurs fruits. Dans ce contexte, il lui demande de bien vouloir lui indiquer si le Gouvernement entend revenir sur cette décision qui pénaliserait fortement la politique du logement, notamment sur des territoires où les enjeux en la matière sont importants.

Données clés

Auteur : [M. Guy Teissier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2689

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : Budget

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 août 2012](#), page 4640

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)